

# Conduire un atelier de diversification en apiculture en AB - les bases

## Objectifs de la formation

Acquérir les techniques de bases pour la conduite d'un rucher en AB, savoir éviter les erreurs de « débutant » pouvant entraîner la mort des colonies, être capable de conduire un rucher de diversification en AB de petite taille (moins de 50 ruches)

## Enjeux

Diversification - Biodiversité - Acquisition de compétences

## Pré-requis

Aucun prérequis

## Déroulé

J1 :

Accueil et présentation des objectifs de chacun.  
Présentation de la formation - 5 jours.

L'abeille et la colonie : la classification, la morphologie, les castes d'abeilles et les différents races d'abeilles.

Découverte de la vie d'une colonie.

Découverte de la miellerie professionnelle et présentation des différents matériels apicoles.

La réglementation : ce qu'il faut savoir avant d'installer une ruche.

J2 :

Présentation des différents produits de la ruche (miel, pollen, propolis, gelée royale) : production, conditionnement, vente et réglementation.

- Caractéristiques des différentes ruches.

- Préparation de la ruche (mise en place des cadres, de la cire...)

- Ouverture d'une ruche par chaque stagiaire : diagnostic de la ruche, repérage de la reine, marquage de la reine

J3 :

Description des principaux facteurs des pertes de cheptel : approche par l'exemple de la varroose, la connaître et la combattre (lutte biologique et lutte conventionnelle)

- Identification des principaux risques

- Les principaux problèmes sanitaires et leurs traitements. Les traitements se veulent respectueux de l'abeille et de

l'environnement, souvent mécanique, naturel sans chimie si possible.

- Les traitements autorisés en AB et le matériel pour visiter une ruche.

- La prophylaxie et les bons gestes de l'apiculteur

J4 :

Définition de l'essaimage - phénomène naturel

Les manipulations permettant de l'éviter.

Les techniques de multiplication des essaims (division de colonie ou récupération d'une reine).

- Les différents aspects techniques à prendre en compte : choix variétal, densité des ruches à l'hectare, effet des produits phytosanitaires, disposition des ruches, calendrier de mise en place et de retrait des colonies...

- Le cahier des charges en apiculture biologique (emplacement, traitement, environnement, utilisation des cires

recyclées...): comment choisir les emplacements du rucher.

J5 :

Aspects théoriques et pratiques de la récolte : connaissance des différents cadres et leur "maturité", calendrier

théorique de récolte en fonction des différents milieux où seront installés les ruchers et indicateurs pour la récolte...

- Savoir construire son projet en fonction de ses attentes, ses moyens et les opportunités du territoire

- Chiffrer son projet d'installation : approche technico-économique

## Moyens pédagogiques :

Mise en situation au rucher: maniement des ruches pleines présentes sur site (ouverture des ruches, manipulation des cadres...). Le formateur observe chaque stagiaire et peut intervenir si besoin.

Moyens matériels : ruches de type Dadant et Warré et vêtements de protection. Les travaux sur le rucher dépendront des conditions météorologiques, de l'avancée dans la saison et de l'évolution des acquis des stagiaires.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 5 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

945€. Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

## Plus de renseignements

Elisa Michel

elisa-michel@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation. Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

Matériel de protection : Si vous n'en avez pas, prévenir l'organisme de formation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.